SCIENCES ET PRATIQUES INFIRMIÈRES EN GÉRONTOLOGIE À DISTANCE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme d'université
Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Joël Belmin

Coordinateur pédagogique

- Christine Bachir-Bey

Thématique : Gérontologie - gériatrie

Public et prérequis

- Infirmiers
- Cadres de santé souhaitant se perfectionner dans les soins gérontologiques, ayant au moins une année d'exercice professionnel en tant qu'infirmier.

Objectifs

Formation complète et approfondie à destination des infirmiers et cadres de santé, concernés par la gérontologie et les soins aux personnes âgées dans le domaine des sciences infirmières appliquées à la gérontologie.

Les objectifs principaux comportent :
- la connaissance des soins infirmiers donnés aux personnes âgées
- la connaissance du processus de vieillissement
- ses implications dans le domaine démographique, socio-économique et culturel ainsi que dans le domaine de la santé physique et psychologique, tant au niveau de la population que sur le plan individuel.

Contenu

Il comporte 6 modules dont les contenus sont détaillés en annexe :
- **Module A** : Sciences infirmières 1 : rappel et concepts (20 heures)
- **Module B** : Sciences infirmières 2 : pratiques infirmières en gérontologie (22 heures)
- **Module C** : Gérontologie et société (20 heures)
- **Module D** : Psycho-gériatrie (20 heures)
- **Module E** : Santé des personnes âgées – Fin de vie (20 heures)
- **Module F** : Organisation du système sanitaire et social - Pluridisciplinarité (18 heures)

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : Infirmier libéral, salarié et individuel non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : Infirmier demandeur d'emploi ou salarié avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : **170 €**
Droits d'enseignement :
- F.Initiale : **900 €**
- F.C Individuelle : **1.900 €**
- F.C Employeur : **1.900 €**

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle

Organisation/Calendrier

Organisation

Il s'agit d'une formation mixte comportant 190 heures :

- **120 heures en apprentissage à distance**
- **35 heures en enseignement présentiel** réparties avec 3 jours au début de la formation, puis 2 jours en fin de la formation.
- **7 heures de tutorat par apprenant**
- **28 heures de stage**

Les stages seront effectués si possible dans la région de l'apprenant. En l'absence de site ou ressource ou si l'apprenant le souhaite, les stages pourront s'effectuer en région parisienne.

Un mémoire est à réaliser et à transmettre en septembre 2019 (date à venir).

Calendrier

Du 03 décembre 2018 au 30 septembre 2019

Séminaire d'entrée S1 : 03, 04 et 05 décembre 2018

Séminaire de fin d'étude S2 : 03 et 04 juin 2019

Examen écrit lors du second séminaire

Contacts/Inscription

Inscription

Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Secrétariat du Pr. Belmin : Mme Véronique Odvad
Hôpital Charles Foix - 7 avenue de la République
94200 Ivry sur Seine
Tél : 01 49 59 45 78 – Fax : 01 49 59 43 79
Email : veronique.odvad@aphp.fr

Administrative :
Faculté de Médecine Sorbonne Université (Code 04KB)
«Les Cordeliers» 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :
www.fmpmc.sorbonne-universite.fr (Formations, inscriptions)

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)
Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.sorbonne-universite.fr **(Code D425)**
Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

L'examen écrit d'1h30 se déroule durant le second séminaire présentiel et comporte des questions rédactionnelles portant sur les connaissances et le raisonnement. Il est suivi d'un partage d'expériences professionnelles.

Le mémoire consiste à rédiger un document écrit construit autour d'une pratique infirmière en contexte gérontologique.

Validation: note à l'examen écrit ≥ à 10/20, stage validé et mémoire validé.

Une session de rattrapage est prévue en septembre.

Validation : Diplôme d'université

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle